

ACTIVITÉ À DOMICILE À LA DÉRIVE

Voici l'annonce détectée le 18 juin 2024 par la **Cellule de Veille Internet (CVI)** du **Réseau Anti-Arnaques** :

« Société sérieuse recherche personne qui peut recevoir du courrier et l'envoyer. Aucun travail quotidien requis. 360 € par mois. »

Première option : il s'agit d'un faux travail à domicile (mise sous pli à domicile) rémunéré par un chèque revenant impayé (car volé). Entre temps, vous avez réglé un (présupposé) fournisseur de matériel. Le débit tardif du chèque impayé constitue une opération pénalisante et peut même provoquer un découvert en compte.

Dans le cas présent un nouveau message vient démentir cette hypothèse :

« La société est spécialisée dans le minage des cryptomonnaies, c'est à dire les monnaies virtuelles. Elle a une application qui permet de faire le travail, vous aurez quelques tâches à faire via l'application pour gagner des cryptomonnaies et également des dollars USDT tout en restant chez vous. Cela ne nécessite aucun investissement et c'est totalement gratuit. »

Deuxième option : investir dans des cryptomonnaies. L'activité proposée n'a plus beaucoup de lien avec l'annonce initiale qui constituait en fait une « accroche. » Il s'agit d'alimenter un compte de trading pour spéculer sur les cryptomonnaies. Le risque de perte de capital est réel, le sérieux de la société est hypothétique. »

Ce type d'annonces tend à proliférer sur les réseaux sociaux. Si vous les rencontrez, passez votre chemin !



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)